

charge aux lettres qu'il avait toujours tant aimées (1). Toutefois, il renonce encore jeune aux fonctions judiciaires, et se consacre dans sa retraite, tout entier, à ses livres et à des œuvres de bienfaisance (2).

Maître d'une belle fortune et privé d'enfants qui eussent captivé ses affections (3), Coste s'attacha avec passion à ses livres. Rien ne lui coûta pour enrichir sa collection *lyonnaise* ; il acheta des éditions lyonnaises au poids de l'or ; mille francs un volume de Louise Labé. Il aimait aussi les belles reliures et confiait ses livres les plus rares aux relieurs les plus en renom ; il n'épargna aucun luxe pour eux ; ces reliures étaient signées par Bauzonnet, Niédrée, Capé, Duru ou par notre compatriote Bruyère. Tous ces trésors étaient réunis dans un élégant cabinet de travail : il y recevait journellement ses amis, ou des étrangers et leur ouvrait avec empressement ses belles armoires dont les rayons chargés d'un triple rang

---

(1) Dès son retour à Lyon, il lut le 23 février 1815, à la Société littéraire, un mémoire où il se proposait de consacrer une partie des séances à des travaux ayant pour objet l'histoire politique, littéraire, topographique et biographique de la ville de Lyon (*idem*).

(2) Il fut aussi membre de la Société d'émulation, 1808.

De la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1814.

Du Dispensaire, en 1818-1827.

De la Commission de statistique du Rhône, 1822.

De la Société d'agriculture, 1823.

Administrateur des Hospices, 1823-1828.

Conseiller municipal, 1828.

Académicien libre en 1841.

Chevalier de la Légion d'honneur, le 22 mai 1825.

(3) Il avait épousé mademoiselle Pécelet, fille d'un magistrat très-recommandable.